

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL Du 21 septembre 2020

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 21 septembre 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie line, M. CUNY Romain, M. DAROT Cyril, Mme LAMI Elodie, M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, M. PEYRAT Antoine, M. PRADEL Bernard.

Absent : M GOLA Théo donne pouvoir à M. MOINET Claude.

Secrétaire de séance : Mme Marie, Line BADEROT.

Après lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance

Réserve naturelle régionale du Moulin de la Ville :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de la région Nouvelle-Aquitaine, qui indique que le site du Moulin de la ville constitue un réservoir de biodiversité (ruisseaux et ripisylves, prairies humides, aulnaie-frênaie, lande à fruticée, prairies permanentes, pelouses mésophiles, chênaie mésophile). Que la famille Piveteau Propriétaire du site a souhaité proposer à la Région le classement de ses terrains en Réserve Naturelle Régionale.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal, délibère à l'unanimité pour que ce projet puisse aboutir.

Convention Poste/Mairie (Salle des associations)

La Poste nous a demandé une mise à disposition de locaux communaux (petite salle qui se trouve dans la salle des associations) pour la prise de repas des facteurs.

Elle nous demande également que le ménage y soit fait 3 fois par semaine par un agent communal avec en contrepartie une indemnisation financière.

La Poste s'engage à prendre à sa charge tous les frais de fournitures d'eau, d'électricité et de chauffage et de tout autre service collectif analogue.

La poste s'engage à prendre à sa charge le paiement de la prestation de ménage pour un montant mensuel de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité les conditions d'utilisation d'une partie de la salle des associations par la Poste.

Convention Territoire d'Energie (marché pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques)

Le Territoire d'Energie propose qu'une convention soit signée afin d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de travaux/fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

M. Le Maire donne lecture de la convention.

Après exposé, le Conseil Municipal délibère et vote à l'unanimité afin que M. le Maire signe la convention.

Informations diverses

Changement de secrétaire :

Magali part dans le privé.

Elle sera remplacée (18h00) à compter du 01/11/2020 par Mme Isabelle MARTIN (secrétaire de mairie à Montastruc).

Sylvie continuera à faire la gestion (5h/hebdomadaire). Pour un total de 23h00 hebdomadaire au lieu de 45h).

Ecole

- ▶ On a donné 2 masques lavables par collégien domicilié à Tombeboeuf.
- ▶ La climatisation réversible est posée.
- ▶ Une modification des protocoles sanitaires nous a conduit à séparer la cour en 2.

Pour le reste, peu de restriction, mais une prise de température des enfants est faite le matin ainsi que le respect des gestes barrières. Le personnel communal ainsi que les enseignantes portent un masque.

▶ Un mot a été distribué aux parents pour la garderie du soir. En effet, trop d'enfants sont encore présents après 17h00.

Zone NPV

Une demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque sur la zone de « Cantepie » a été transmise à la DDT de Nérac le 11/09/2020.

MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

- ▶ La pose de la climatisation est terminée.
- ▶ La pose du lino sera faite très prochainement (coût TTC : 1 241 €).
- ▶ Des problèmes ont été rencontrés pour que la 2ème assistante maternelle puisse obtenir son agrément.

M. Le Maire a téléphoné au Responsable du Conseil départemental en charge des agréments et le problème doit être solutionné rapidement.

Restaurant

L'activité commence bien et profile un bel avenir tant en termes de clientèle que de la qualité des repas.

Epicerie Multiservices

M. PRADOUX a formulé une demande d'emplacement spécifique lié à son activité. Sa requête a été prise en compte.

Mme BADEROT va prochainement rassembler les commerçants, artisans et associations de TOMBEBOEUF.

Salle des fêtes - travaux

Un maître d'œuvre doit venir le 28/09/2020 afin de faire des suggestions.

Tir à l'arc

Monsieur MAROSTICA demande une aide exceptionnelle afin de réduire de 50 % le poids des cibles à l'intérieur de la salle des sports, afin d'éviter le poinçonnement sur le sol.

Le coût total de l'investissement s'élève à 920 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, vote à l'unanimité pour le versement d'une aide exceptionnelle de 600 € à l'association de tir à l'arc.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.